

## ÉTUDES SUR HIPPOCRATE.

---

### RECHERCHES HISTORIQUES ET CRITIQUES

### SUR DEUX OPUSCULES

QUI DOIVENT LUI ÊTRE ATTRIBUÉS,

Lues à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon,

Par J.-E. PÉTREQUIN.

(FIN).

---

#### § 2 DES FISTULES.

§ 1. Le livre des *fistules* n'est point une œuvre isolée dans la collection hippocratique ; mais plus d'une fois on s'est mépris sur ses véritables rapports : Foës, dont la sagacité rencontre généralement si juste, nous semble errer quand il en fait un appendice du traité *des plaies* : « Hic libellus de *fistulis* suo quodam jure libro de *ulceribus* annectitur (p. 883). » Nous en dirons autant de Vidus Vidius qui renchérit sur Foës, en n'y voyant qu'un chapitre du même traité : « Sive hic liber comprehendatur sub inscriptione de *ulceribus*, sive propriam invenerit de *fistulis*, fueritque ab auctore conjunctus, nihil interest, etc. (*Chirurgia è græco in latinum conversa*, 1544, p. 47).

Il a d'étroites connexions avec l'opuscule *des hémorroïdes* : c'est la même allure, le même style, la même méthode d'exposition, la même manière de comprendre le traitement ; ce sont les mêmes doctrines sur la bile et la pituite (voy. *hémor.* § 1, et *fist.* § 7) ; l'auteur y revient à plusieurs reprises ; il dit expressément, § 11 : « Les maladies